

# Guide pratique sur les ITSS les plus fréquentes au Canada

## Table des matières

Chlamydia . . . . .	2
Gonorrhée . . . . .	3
Hépatite C . . . . .	4
Herpès génital . . . . .	5
Syphilis . . . . .	6
Verrues anogénitales . . . . .	7
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) . . . . .	8
Références . . . . .	9

### Remarque

Les guides et les ressources sur les ITSS de l'Agence de santé publique du Canada (l'ASPC) ne remplacent pas ce qui suit :

- les exigences législatives, réglementaires, politiques et pratiques provinciales et territoriales
- toute ligne directrice régissant la pratique des professionnels de la santé dans leurs compétences respectives, dont les recommandations peuvent différer en raison de l'épidémiologie ou du contexte local

# Chlamydia

## Situation actuelle

La chlamydia est l'**ITSS à déclaration obligatoire la plus fréquente au Canada**.

Les taux de chlamydia augmentent régulièrement depuis 1997. Entre 2010 et 2019, les taux de chlamydia ont augmenté de 33,1 %. Durant cette période, les taux étaient systématiquement plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, récemment les taux ont augmenté davantage chez les hommes que chez les femmes.

## Taux pour 100 000 personnes

**370,8\*** (2019)

*\*La chlamydia peut être sous-diagnostiquée, car la majorité des personnes ayant une infection sont asymptomatiques et le traitement peut être entrepris de façon empirique, sans analyses de laboratoire.*

## Recommandations sur le dépistage

Le dépistage est recommandé pour :

- les personnes asymptomatiques sexuellement actives de moins de 25 ans
- toutes les personnes enceintes
- les personnes ayant des **facteurs de risque d'ITSS**

## Traitement

La chlamydia peut être guérie par un traitement antibiotique. Consulter les **traitements recommandés**.

## Déclaration et notification aux partenaires

- La chlamydia est une infection à déclaration obligatoire au niveau national et doit être signalée par les laboratoires, les médecins et les professionnels de la santé aux autorités de santé publiques dans toutes les provinces et tous les territoires.
- Suite au diagnostic, le professionnel de la santé et la personne qui consulte doivent convenir d'une stratégie pour informer les partenaires sexuels. S'assurer que les partenaires sexuels ont accès aux services de dépistage d'ITSS et de traitement est un moyen important pour prévenir la transmission et les complications d'une infection non traitée.
- Certaines autorités de santé publique locales peuvent soutenir la notification aux partenaires.

# Gonorrhée

## Situation actuelle

La gonorrhée est la deuxième ITSS à déclaration obligatoire la plus fréquente au Canada. Les taux d'infection gonococcique sont en hausse au Canada, avec une augmentation graduelle et progressive des cas déclarés depuis 1997. Entre 2010 et 2019, les taux de gonorrhée ont augmenté de 181,7 %. Les taux étaient toujours plus élevés chez les hommes que chez les femmes et ont également augmenté davantage chez les hommes que chez les femmes au cours de cette même période.

## Taux pour 100 000 personnes

**94,3\*** (2019)

*\*Il est possible que la gonorrhée ne soit pas diagnostiquée ou déclarée, car les infections gonococciques sont souvent asymptomatiques.*

## Recommandations sur le dépistage

Le dépistage est recommandé pour :

- les personnes asymptomatiques sexuellement actives de moins de 25 ans
- toutes les personnes enceintes
- les personnes ayant des **facteurs de risque d'ITSS**

## Traitement

La gonorrhée peut être guérie par un traitement antibiotique. Consulter les **traitements recommandés**.

## Déclaration et notification aux partenaires

- La gonorrhée est une infection à déclaration obligatoire au niveau national et doit être signalée par les laboratoires, les médecins et les professionnels de la santé aux autorités de santé publiques dans toutes les provinces et tous les territoires.
- Suite au diagnostic, le professionnel de la santé et la personne qui consulte doivent convenir d'une stratégie pour informer les partenaires sexuels. S'assurer que les partenaires sexuels ont accès aux services de dépistage d'ITSS et de traitement est un moyen important pour prévenir la transmission et les complications d'une infection non traitée.
- Certaines autorités de santé publique locales peuvent soutenir la notification aux partenaires.

# Hépatite C

## Situation actuelle

De 2015 à 2018, le nombre total d'infections par le virus de l'hépatite C (VHC) déclarées a augmenté. De 2018 à 2019, le nombre total d'infections déclarées a diminué de 10 %. En 2019, les taux d'infection par le VHC étaient plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

## Taux pour 100 000 personnes

30,4 (2019)

## Recommandations sur le dépistage

Le dépistage est recommandé pour :

- les personnes présentant des **facteurs de risque d'infection par le VHC**
- les personnes présentant des symptômes ou des signes cliniques de maladie du foie ou des résultats anormaux aux tests de la fonction hépatique (analyse biochimique) ou ayant reçu un diagnostic d'hépatite B ou d'infection par le VIH

## Traitement

L'hépatite C est une infection guérissable. Les personnes atteintes d'hépatite C chronique nécessitent une évaluation clinique plus poussée et le traitement devrait être envisagée. Consulter un hépatologue, un gastroentérologue, un infectiologue ou un professionnel de la santé avec expérience dans la prise en charge de l'hépatite virale.

## Déclaration et notification aux partenaires

- L'hépatite C est une infection à déclaration obligatoire au niveau national et doit être signalée par les laboratoires, les médecins et les professionnels de la santé aux autorités de santé publiques dans toutes les provinces et tous les territoires.
- Suite au diagnostic, le professionnel de la santé et la personne qui consulte doivent convenir d'une stratégie pour informer les partenaires sexuels et les contacts de consommations de substances. S'assurer que les partenaires et les contacts ont accès aux services de prévention, de dépistage d'ITSS et de traitement est un moyen important pour prévenir la transmission et les complications d'une infection non traitée.
- Certaines autorités de santé publique locales peuvent soutenir la notification aux partenaires.

# Herpès génital



## Situation actuelle

Historiquement, le virus herpès simplex de type 2 (VHS-2) a été la cause la plus fréquente d'herpès génital, cependant l'herpès génital peut aussi être causé par le VHS de type 1 (VHS-1). **Mondialement, on constate une augmentation significative d'infections génitales par le VHS-1, en particulier chez les femmes.**

## Taux pour 100 000 personnes

Au Canada, l'infection génital au VHS n'est pas une infection à déclaration obligatoire et l'incidence annuelle de l'herpès génital attribuable aux VHS-1 et VHS-2 est inconnue. De nombreux cas d'infection ne sont pas diagnostiqués et, par conséquent, les rapports épidémiologiques fournissent un tableau incomplet de l'incidence et de la prévalence du VHS.

*Selon l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS) réalisée de 2009 à 2011, on a estimé à 13,6 % la séroprévalence du VHS-2 chez les personnes âgés de 14 à 59 ans.*

## Recommandations sur le dépistage

**Population générale :** Le dépistage n'est pas recommandé chez les personnes n'ayant pas d'antécédents de lésions anogénitales.

**Personnes enceintes :** Les professionnels de la santé devraient systématiquement se renseigner sur tout antécédent de signes et symptômes pouvant évoquer l'herpès génital. Les données probantes sont insuffisantes pour soutenir le dépistage pendant la grossesse en l'absence de facteurs de risque ou **d'antécédents de lésions génitales.**

## Traitement

Des médicaments antiviraux peuvent être utilisés pour traiter l'herpès génital. Le traitement peut accélérer la guérison, prévenir les complications, réduire le fardeau psychologique, améliorer la qualité de vie et réduire le risque de transmission. Consulter les **traitements recommandés**.

## Déclaration et notification aux partenaires

- L'herpès génital n'est pas une infection à déclaration obligatoire au niveau national, mais les infections génitales et néonatales peuvent faire l'objet de signalements aux autorités de santé publiques dans certaines provinces et certains territoires.
- La notification aux partenaires n'est pas requise, puisque la plupart des premiers épisodes sont des récurrences et qu'il est difficile de déterminer si un partenaire sexuel a déjà le VHS. Les personnes présentant un premier épisode d'herpès génital ou une récurrence, devraient être encouragées à informer leurs partenaires les plus récents, et leurs futurs partenaires, afin qu'ils puissent consulter leurs professionnels de la santé, si nécessaire, pour un diagnostic et un traitement.

# Syphilis

## Situation actuelle

Au cours des cinq dernières années (2016 à 2020), les taux de syphilis infectieuse ont augmenté de 773 % chez les femmes et de 73 % chez les hommes. Dans l'ensemble, de 2016 à 2020, les taux de syphilis infectieuse ont augmenté de 124 % à l'échelle nationale.

## Taux pour 100 000 personnes

**24,7 (2020)\***

*\* La pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution de la demande et de la capacité à fournir des services liés aux ITSS, incluant le dépistage de la syphilis. Cette situation peut avoir eu un impact sur les taux de syphilis infectieuse diagnostiqués en 2020.*

## Recommandations sur le dépistage

Le dépistage systématique est recommandé pour :

- les personnes présentant des **facteurs de risque de syphilis**
- **les personnes enceintes\***
- les personnes présentant des **facteurs de risque d'ITSS**

*\* Le dépistage est d'importance particulière pendant la grossesse afin de prévenir la syphilis congénitale et ses répercussions sur l'issue de la grossesse.*

## Traitement

La syphilis est traitée par des antibiotiques. **Les traitements recommandés** varient selon le stade de l'infection. **Les suivis cliniques et sérologiques post-traitement** sont essentiels pour évaluer la réponse au traitement.

## Déclaration et notification aux partenaires

- La syphilis est une infection à déclaration obligatoire au niveau national et doit être signalée par les laboratoires, les médecins et les professionnels de la santé aux autorités de santé publiques dans toutes les provinces et tous les territoires.
- Suite au diagnostic, le professionnel de la santé et la personne qui consulte doivent convenir d'une stratégie pour informer les partenaires sexuels. S'assurer que les partenaires sexuels ont accès aux services de dépistage d'ITSS et de traitement est un moyen important pour prévenir la transmission et les complications d'une infection non traitée.
- Certaines autorités de santé publique locales peuvent soutenir la notification aux partenaires.

# Verrues anogénitales

## Situation actuelle

Les infections par le virus du papillome humain (VPH) sont courantes, et on estime que, au Canada, plus de 75 % des individus sexuellement actifs contracteront une infection par le VPH transmissible sexuellement au cours de leur vie.

## Taux pour 100 000 personnes

Au Canada, les infections au VPH ne sont pas à déclaration obligatoire, mais des études indiquent que la prévalence peut varier selon la sous-population. Les verrues anogénitales résultant d'une infection par le VPH **sont communes chez les hommes et les femmes.**

## Recommandations sur le dépistage

L'inspection visuelle est la méthode diagnostique habituelle des verrues anogénitales. La détection de VPH par analyse de laboratoire n'est pas recommandée car les résultats ne modifient pas le traitement et la prise en charge.

La vaccination contre le VPH est recommandée pour les personnes de certains âges, qu'elles aient un diagnostic de verrues anogénitales ou non. Consulter le **Guide canadien d'immunisation** et les lignes directrices et **calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux.**

## Traitement

Le but du traitement est de soulager les symptômes, car le traitement ne prévient pas la transmission ou la récurrence. Des traitements topiques et par ablation peuvent être utilisés pour traiter les verrues anogénitales. Consulter les **traitements recommandés.**

## Déclaration et notification aux partenaires

- Le VPH n'est pas une infection à déclaration obligatoire au niveau national et ne fait pas l'objet de signalement aux autorités de santé publique locales.
- La notification aux partenaires n'est pas requise, mais peut être utile pour encourager les pratiques de réduction du risque, notamment l'immunisation contre le VPH, l'utilisation de condoms, le dépistage du cancer et l'auto examen.

# Virus de l'immunodéficience humaine

## Situation actuelle

Les taux de diagnostic de nouvelles infections par le VIH sont demeurés stables au cours de la dernière décennie. Bien que la majorité des nouvelles infections surviennent chez les hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (gbHARSAH), les tendances récentes semblent indiquer que ces proportions commencent à diminuer.

En 2018, on a estimé que, au Canada, 1 personne sur 8 vivant avec le VIH n'a pas été diagnostiquée et ne connaît pas son statut sérologique.

## Taux pour 100 000 personnes

**4,3\*** (2020)

*\*La pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution de la demande et de la capacité à fournir des services liés aux ITSS, incluant le dépistage du VIH. Cette situation peut avoir eu un impact sur les taux de nouvelles infections par le VIH diagnostiquées en 2020.*

## Recommandations sur le dépistage

Offrir le dépistage du VIH dans le cadre des soins courants. Les personnes ayant des **pratiques à risque élevé** devraient passer un test de dépistage du VIH au moins une fois par année.

## Traitement

Le traitement de l'infection par le VIH est un domaine complexe qui évolue rapidement, les régimes recommandés étant modifiés lorsque de nouvelles recherches et données probantes deviennent disponibles. Lorsqu'un traitement antirétroviral (TAR) est envisagé, consulter un collègue expérimenté dans les soins du VIH ou un infectiologue.

## Déclaration et notification aux partenaires

- Le VIH est une infection à déclaration obligatoire au niveau national et doit être signalée par les laboratoires, les médecins et les professionnels de la santé aux autorités de santé publiques dans toutes les provinces et tous les territoires.
- Suite au diagnostic, le professionnel de la santé et la personne qui consulte doivent convenir d'une stratégie pour informer les partenaires sexuels et les contacts de consommations de substances. S'assurer que les partenaires et les contacts ont accès aux services de prévention, de dépistage d'ITSS et de traitement est un moyen important pour prévenir la transmission et les complications d'une infection non traitée.
- Certaines autorités de santé publique locales peuvent soutenir la notification aux partenaires.



# Références

1. Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement – Prise en charge et traitement d'infections spécifiques – Infections génitales au virus du papillome humain (VPH). Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 20 janvier 2015. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes-infections-transmissibles-sexuellement-33.html>
2. Guide sur la Chlamydia et LGV : Étiologie et épidémiologie. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/chlamydia-lgv/etiologie-epidemiologie.html>
3. Guide sur la Chlamydia et LGV : Informations importantes et ressources. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 22 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/chlamydia-lgv.html>
4. Pour les professionnels de la santé : hépatite C. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 17 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/hepatite-c/pour-professionnels-sante-hepatite-c.html>
5. Guide sur l'Herpès génital: Étiologie et épidémiologie. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/virus-herpes-simplex/etiologie-epidemiologie.html>
6. Guide sur l'Herpès génital : Dépistage et tests diagnostiques. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/virus-herpes-simplex/depistage-test-diagnostiques.html>
7. Guide sur l'Herpès génital: Traitement et suivi. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/virus-herpes-simplex/traitement-suivi.html>
8. Guide sur l'Herpès génital : Traitement et suivi. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/virus-herpes-simplex/traitement-suivi.html>
9. Guide sur la gonorrhée: Étiologie et épidémiologie. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 28 février 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/gonorhee/etiologie-epidemiologie.html>
10. Guide sur la gonorrhée : Informations importantes et ressources. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 novembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/gonorhee.html>
11. VIH et sida : Pour les professionnels de la santé. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 26 janvier 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/vih-et-sida/professionnels-sante.html>

# Références (cont.)

12. Virus de l'immunodéficience humaine - Guide pour le dépistage et le diagnostic de l'infection par le VIH. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 5 août 2014. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/vih-sida/guide-depistage-diagnostic-infection-vih.html>
13. Virus du papillome humain (VPH). Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 14 février 2020. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/virus-papillome-humain-vph.html>
14. Guide de prévention des Infections Transmissibles Sexuellement et par le Sang (ITSS). Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 12 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/guide-prevention-itss.html>
15. Guide sur la Syphilis : Facteurs de risque et manifestations cliniques. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/syphilis/facteurs-risque-manifestations-cliniques.html>
16. Guide sur la Syphilis : Traitement et suivi. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 9 décembre 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/syphilis/traitement-suivi.html>
17. Rapport sur la surveillance des infections transmissibles sexuellement au Canada, 2019. Agence de la santé publique du Canada. Accédée le 7 décembre 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/rapport-surveillance-infections-transmissibles-sexuellement-canada-2019.html>
18. Rapport sur la surveillance de l'hépatite B et l'hépatite C au Canada : 2019. Agence de la santé publique du Canada. Accédée le 7 décembre 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/rapport-hepatite-b-c-canada-2019.html>
19. Le VIH au Canada, Rapport de Surveillance en date du 31 décembre 2020. Agence de la santé publique du Canada. Accédée le 7 décembre 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/vih-canada-rapport-surveillancedate-31-decembre-2020.html>
20. Le VIH au Canada : Les points saillants de la surveillance pour 2020. Agence de la santé publique du Canada. Accédée le 7 décembre 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/vih-points-saillants-surveillance-2020.html>
21. Personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) au Canada : infographique. Agence de la santé publique du Canada. Accédée le 7 décembre 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/vih-canada.html>
22. Aho J, Lybeck C, Tetteh A, et al. Hausse des taux de syphilis au Canada, 2011 à 2020. Relevé des maladies transmissibles au Canada. 2022;48(2/3):58-67. <https://doi.org/10.14745/ccdr.v48i23a01f>. Accédée le 7 décembre 2022.
23. L'hépatite C au Canada : Données de surveillance de 2019. Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour le 28 juillet, 2021. Accédée le 23 février 2022. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/hepatite-c-donnees-surveillance-2019.html>